### Envoyé en préfecture le 07/06/2016 Reçu en préfecture le 07/06/2016

Affiché le

ID: 022-200043677-20160519-D205-DE

### **DELIBERATION N° 2016/D205**



# TRI HAUTE PERFORMANCE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Les travaux de cette opération ont débuté le 16 novembre 2015. L'arrêt du traitement des ordures ménagères sur ce site est fixé au 15 juin 2016.

Travaux supplémentaires	Travaux HT	Frais de gestion GEV	TOTAL HT
Déplombage peinture	257 796,25€	9 022,87€	266 819,12 €
Mise aux normes de la gestion des eaux	201 621,10€	7 056,73 €	208 677,83€
Création 4 caniveaux de souffage Bâtiment CSR	44 800,00€	1568,00€	46 368,00€
Mise en conformité du système de défense incendie	25 394,00€	888,79€	26 282,79€
Dévoiement des réseaux électriques Bâtiment CSR	3 571,84 €	125,01€	3 696,85€
Démolition fondation complémentaire	1632,00€	57,12€	1 689,12 €
TOTAL DES DEPENSES	534 815,19 €	18 718,52 €	553 533,71€

	Montant de base	Mise au point	Avenant 11/2015	Avenant 04/2016	TOTAL
Montant des travaux et études	21 526 502	718 731	-102 463	553 534	22 696 304
Montant Phase 1 - Avant Travaux	1 967 918		-20 000		1 947 918
Montant Phase 2 - Travaux	1 936 013		-20 000		1 916 013
Montant Phase 3 - Exploitation (7 ans)	28 666 947				28 666 947
2	54 097 379	718 731	-142 463	553 534	55 227 181

Envoyé en préfecture le 07/06/2016 Reçu en préfecture le 07/06/2016 Affiché le

ID: 022-200043677-20160519-D205-DE

### Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

- AUTORISE le Président à signer un avenant au marché de base afin de prendre en compte les travaux supplémentaires ci-dessus ;
- → AUTORISE le Président à signer une convention avec une ou plusieurs entreprises afin de traiter les ordures ménagères en excédent suite à l'arrêt du TMB des Châtelets pendant la période estivale (15 juin 15 octobre).

POUR EXTRAIT CONFORME A Ploufragan, le 19 mai 2016

> Le Président Thierry BURLOT



ID: 022-200043677-20160519-D205-DE



## COMITE SYNDICAL N°2/2016 LE 19 MAI 2016

#### Convocation du 03 mai 2016

Nombre de membre du comité syndical : 42

L'an deux mil seize dix-neuf mai à dix-sept heures trente, les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à Ploufragan sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLOT

	Nom	Prénom	Présent	Suppléé par
CENTRE ARMOR PUISSANCE 4	LE FUR LE RIGOLEUR	Françoise Donatienne	x	
CIDERAL	LE HELLOCO GUILLERET BOUTRON LE JAN THOMAS	Guy Jean-Pierre Romain Yvon Gilles	x	Mickaël DABET
CDC COTE DE PENTHIEVRE	NABUCET OMNES	Daniel Jean-Pierre	x x	
LAMBALLE COMMUNAUTE	BARBO CAURET RENAULT NESTOUT	Jean-Luc Loïc Jean-Yves Christian	x x x	Roger QUEMARD
CDC PAYS DE MONCONTOUR	TETU NOREE	Eliane Pascal	х	
SIVOM DU MENE	PERRIN HESRY	Claude Michel		Christian COUPE
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD BURLOT LE MAITRE LE VAILLANT MICHEL-LE POLES SERANDOUR	Sylvie Thierry Christian Jean-Paul Ghislaine Marcel	X X X	Jean-Yves LE COQU
QUINTIN COMMUNAUTE	LOYER ARTUR	Jean-Yves Joseph	x x	

ID: 022-200043677-20160519-D205-DE



CDC ADCLIENCAL LILINALIDAVE	CARLO	Jean-Pierre		Christian HERCOUET
CDC ARGUENON HUNAUDAYE G	GUERIN	Armand	X	
	BLANCHARD	Claude	Х	
	BOULDE	Marie-France	X	
	ECOBICHON	Alain		Jean-Yves BERNARD
	LE POTTIER	Joseph	х	
	DESDOIGTS	Jacky		
	LE GAGNE	Joëlle		5 849
SBABA	MINET	Christine		
	GUIGNARD	Sylvie		
	HINAULT	Michel		
	ORAIN – GROVALET	Christine	X	Barrier and the second
	RAOULT	Maryse	X	
	CLAESSENS	Blandine	X	Pryside and adjusted
	MOULIN	Rémy	X	
CDC DAVE DE MATICNON	LE BOUC	Gervais	X	
CDC PAYS DE MATIGNON	LAYEC	Claude	X	9 10 18 18 18 18

### Suppléants présents à voix non délibérative

CIDERAL
CENTRE ARMOR PUISSANCE 4
CDC COTE DE PENTHIEVRE
CDC PAYS DE MONCONTOUR
CDC PAYS DE MATIGNON
LAMBALLE COMMUNAUTE
SMITOM DE LAUNAY LANTIC
QUINTIN COMMUNAUTE
CDC ARGUENON HUNAUDAYE
SBABA
SIVOM du Mené

### <u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : Jean-Luc BARBO

Présents Titulaires : 22
Suppléant à voix élective : 6
Suppléant à voix non électives : 0

Votants 28